

Image not found or type unknown



Abandon de résidence puis je retenter une demande

Par **ZOUZOU931**, le **11/09/2008** à **21:59**

Bonjour,j'ai vécu en france jusqu'a l'age de 23 ans je suis née en 1952 j'ai fait mes études en frances et j'ai obtenu mes diplomes comme le CAP BEP BREVET etc... je me suis mariée en algerie et ma résidence francaise a périmée depuis 10 ans voir 15 ans je souhaiterai savoir qu'elle demarche je peux faire pour solliciter un titre de séjour si cela est possible?